



CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION  
- CESAG -  
PROGRAMME MASTER EN BANQUE ET FINANCE  
- MBF -



ANNEE ACADEMIQUE : 2012-2013

OPTION : MARCHES FINANCIERS ET FINANCE D'ENTREPRISE

**PROJET PROFESSIONNEL**

THEME :

**APPROFONDISSEMENT DU MARCHÉ FINANCIER  
REGIONAL DE LA ZONE CEMAC,  
OUTIL DE RECYCLAGE DE LA SURLIQUIDITE  
BANCAIRE**

Présenté par :  
NGOUCO Bertrand  
12<sup>ème</sup> promotion

Sous la supervision de :  
M. Ababacar SECK  
Consultant-Formateur

Dakar, Juillet 2013

## SOMMAIRE

REMERCIEMENT .....	ii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
LISTE DES ILLUSTRATIONS .....	v
INTRODUCTION .....	7
Chapitre 1 : POLITIQUE MONETAIRE ET FONCTIONNEMENT DU SYSTEME BANCAIRE CEMAC .....	9
1.1. Le système bancaire de la zone CEMAC.....	9
1.2. Politique Monétaire de la zone CEMAC .....	10
1.3. Liquidité du système bancaire CEMAC.....	13
Chapitre 2 : APPROFONDISSEMENT DU MARCHE FINANCIER DE LA ZONE CEMAC .....	17
2.1. Présentation du marché financier de la CEMAC .....	17
2.2. Emissions des titres sur le marché financier de la CEMAC.....	19
2.3. Renforcement des échanges des titres sur le marché financier de la CEMAC.....	24
Chapitre 3 : ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU MARCHE FINANCIER REGIONAL DE LA CEMAC	
26	
3.1. Elaboration du programme quinquennal d'émissions .....	26
3.2. Les actions de l'accompagnement .....	28
3.3. Coût et financement du projet.....	32
Conclusion .....	38
BILIOGRAPHIE.....	39
ANNEXES.....	40
TABLE DES MATIERES .....	44

## REMERCIEMENTS

*Je tiens à rendre grâce à Dieu, le Père Tout-Puissant pour toutes ses bénédictions dans ma vie.*

*J'exprime toute ma gratitude à la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) pour la bourse, sans laquelle cette formation n'aurait pas été possible pour moi.*

*Je témoigne ma reconnaissance à la coordination du programme MBF pour leur dévouement à cette formation ; et aussi à M. Ababacar SECK pour son encadrement.*

*Mes remerciements à toutes les familles et personnes qui me sont chères. Il s'agit de :*

- *la Famille PANKA Maurice,*
- *la Famille KUETE Jean Claude,*
- *la Famille NGOVO TCHIO Isidore,*
- *la Famille DONGMO JIOGO Simplicie,*
- *la Famille KEUTCHA Roger,*

*et à :*

- *M. SAH Jean-Christian Hervé,*
- *M. FOYANG FOYANG Hervé.*

*Qu'elles trouvent dans la réalisation de ce travail, l'aboutissement de leurs efforts ainsi que l'expression de mon affectueuse gratitude.*

## **LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

AEN: Avoirs Extérieurs Nets

AL : Actifs Liquides

AMI : Agents du Marché Interbancaire

BAD : Banque Africaine de Développement

BC : Banque Centrale

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BEAC : Banque des Etats de l'Afrique Centrale

BTA : Bons du trésor Assimilable

BRVM : Bourse Régionale des Valeurs Mobilières

BVMAC : Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale

CCP : Centres Chèques Postaux

CE: Crédits à l'Economie

CEMAC: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

CESAG: Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion

CFA : Communauté Financière Africaine

CMF : Commission des Marchés Financiers

CNG: Crédits Nets au Gouvernement

COBAC : Commission Bancaire de l'Afrique Centrale

CPM : Comité de Politique Monétaire

DSX: Douala Stock Exchange

CRCT : Cellule de Règlement et de Conservation des Titres

FMI : Fonds Monétaire International

IR: Indice de Rentabilité

OPM : Organismes Principaux du Marché

OTA : Obligations du Trésor Assimilables

PEX : Passifs Exigibles

PIB : Produit Intérieur Brut

PME: Petites et Moyennes Entreprises

PMI: Petites et Moyennes Industries

RCA: République Centrafricaine

SVT : Spécialistes en Valeurs du Trésor

SWIFT: Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication

SYGMA : Système de Gros Montant Automatisé

SYSTAC : Système de Télécompensation de l'Afrique Centrale

TCN: Titres de Créances Négociables

TIOA : Taux d'Intérêt sur les Appels d'Offres

TIPP : Taux d'Intérêt des Prises en Pension

TISP : Taux d'Intérêt Sur les Placements

TPB : Taux de Pénalité des Banques

TRI: Taux de Rendement Interne

UDEAC: Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale

UEAC : Union Economique de l'Afrique Centrale

UEMOA: Union Economique et Monétaire Ouest Africain

UMAC : Union Monétaire d'Afrique Centrale

VAN: Valeur Actuelle Nette

VAR : Vecteur Autorégressif

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### Tableaux

Tableau 1 : Répartition des banques par pays .....	9
Tableau 2 : Situation des réserves libres au 31 décembre 2011 (millions de F CFA et en %).....	14
Tableau 3 : Caractéristiques des BTA.....	21
Tableau 4 : Caractéristiques des OTA.....	22
Tableau 5 : Caractéristiques des emprunts obligataires.....	23
Tableau 6 : Caractéristiques des TCN.....	26
Tableau 7 : Emissions prévisionnelles des titres en 2014 (montant en milliards Francs CFA) .....	27
Tableau 8 : Programme quinquennal des émissions des titres .....	28
Tableau 9 : Modules de formation .....	30
Tableau 10 : Participants à la formation.....	31
Tableau 11 : Coût de formation au Cameroun .....	33
Tableau 12 : Coût de la mission d'imprégnation en Côte d'Ivoire .....	34
Tableau 13 : Coût de la mission d'imprégnation en France .....	35
Tableau 14 : Modes de financement.....	36

### Figures

Figure1: Répartition des émissions des BTA en zone CEMAC.....	20
---	----

## **RESUME**

La surliquidité bancaire de la zone CEMAC est un phénomène qui a amené les acteurs de la sphère bancaire à entreprendre un certain nombre de mesures pour la recycler. Ce problème de surliquidité vient mettre en doute la capacité du système bancaire de la sous-région à véritablement opérer le mécanisme d'intermédiation du crédit. Et pour cause, tant cette forte capacité de financement des banques tranche nette avec le lourd besoin de financement des entreprises et des Etats. Le marché financier régional est apparu comme une voie de sortie avec la montée en puissance ces deux dernières années du marché de la dette publique. Quelques illustrations des opérations d'émissions et de souscriptions des titres nous permettent de mieux appréhender ce mécanisme de recyclage de la surliquidité bancaire. Cependant, on constate que les émissions des titres, tout comme leur négociation reste encore un trajet de combattant pour les acteurs de ce marché. Aussi, avons-nous jugé indispensable d'assurer l'accompagnement de ces acteurs dans ces opérations en mettant sur pied ce projet professionnel. A travers ce vaste programme de formation, nous voulons à la fin permettre aux acteurs de pouvoir élaborer un programme quinquennal d'émissions et de souscriptions des titres. La première phase de ce projet qui va s'étaler sur six ans est prévue pour 2014. Sa mise en œuvre nécessite le concours financiers des bailleurs de fonds et des donateurs. Les estimations financières de la première phase du projet montrent que les financements prévisionnels parviennent à combler les charges prévisionnelles. En plus, l'impact de ce projet sur la surliquidité bancaire en zone CEMAC est positif, ce qui vient reconforter nos ambitions et atteste la fiabilité de notre projet dont sa mise en œuvre n'est plus qu'une question de temps.

**Mots clés** : marché financier CEMAC, surliquidité bancaire, système bancaire.

=====

## **ABSTRACT**

The fundamental problem of excess reserve in the CEMAC zone banking sector has instigated stakeholders in the sector to undertake some measures in view of recycling the excess reserve. Of course, this phenomenon has put to question the capacity of the banking system to outrightly ensure credit intermediation mechanism because banks' overwhelming financing capacity mismatches the real economy's ever-growing financing needs. In this state of affair, the regional financial market is considered to be the way out following the steady growth of the public debt market witnessed during the previous two years. We have taken examples to illustrate the issuing and subscription of bonds operations so as to better apprehend the mechanism of recycling excess reserve. Nevertheless, these operations are yet to gain the full understanding of the actors of the market. As a response, we have thought it wise to set up an entire professional project as an accompanying device in this dimension. Our challenge is to assist the main actors of the market in setting up a five years program for the issuing and subscription of treasury bonds. The first phase of the project which will cover a six-year period is announced for 2014. For this first phase, the financial estimates show that the expected cost is totally absorbed by the expected funding. Furthermore, this project has a positive impact on the excess liquidity of the CEMAC banking system. These results further strengthen our ambitions and confirms the worthwhileness of the project whose implementation is just a matter of time.

**Key words**: CEMAC financial market, banks' excess reserve, banking system.

## INTRODUCTION

Depuis l'apparition de l'activité bancaire à nos jours, la gestion de liquidité dans une banque a connu de grandes mutations. Cette gestion de liquidité consiste à organiser le mouvement des fonds de telle façon à assurer l'équilibre entre les dépôts et les retraits. Ce qui doit permettre à la banque de s'assurer de sa capacité à couvrir ses engagements vis-à-vis de ses créanciers et lui permettre d'exercer aisément ses activités sans avoir recours à l'emprunt ou à la cession d'actifs dans des conditions défavorables pour subvenir à ses besoins de liquidités.

Cependant, ce mécanisme devient inefficace au moment où le système bancaire connaît un excès de liquidités tel que les banques n'ont quasiment plus besoin de recourir aux ressources de refinancement. Cette surliquidité des banques dans la CEMAC est l'une des conséquences de la restructuration bancaire engagée depuis 1989 dans la zone CEMAC qui a considérablement réduit l'encours des créances douteuses. A partir de 2002, elle s'explique également par l'importance des dépôts à vue dans les comptes bancaires, le poids des banques commerciales dans le système bancaire qui font plus de commerce de détails de court terme. On note aussi le poids des revenus des Etats liés à la hausse des cours du pétrole (Hugon, 2006).

Si au départ les réserves libres des banques constituaient un bon coussin de sécurité en cas de crise de liquidité, au fil du temps son volume est devenu si important qu'il est devenu un manque à gagner. L'impact de ce phénomène sur les activités d'intermédiation du crédit a amené la Banque Centrale à renforcer sa politique monétaire, notamment par le relèvement des coefficients des réserves obligatoires et les reprises de liquidité à partir de 2003. En dépit de ces mesures, en 2011, les réserves obligatoires constituées (835,1 milliards F CFA) ne représentaient que 50,7% des réserves libres des banques. Toujours en 2011, l'arrêt des avances statutaires de la BEAC aux trésors nationaux va donner un coup d'accélérateur au développement du marché de la dette publique. Les Etats pouvant donc financer leur déficit budgétaire directement sur le marché monétaire, une porte de sortie s'ouvre au système bancaire pour le recyclage de leur surliquidité. Les Etats tout comme les établissements bancaires sont des acteurs principaux sur ce marché et ne sont pas suffisamment imprégnés sur les opérations d'émission, de souscription et du dénouement des titres.



C'est ici qu'intervient notre projet ayant pour objectif principal de permettre aux acteurs du marché financier de se familiariser aux opérations d'émission et de souscription des titres. Par ailleurs, nous allons assister les Etats pour l'élaboration d'un programme quinquennal d'émission des Titres de Créances Négociables de sorte à pouvoir financer leur déficit budgétaire. Il s'agira concrètement de mettre sur pied un programme de formation et de recyclage des acteurs des six Etats membres. Un comité de pilotage sera chargé d'organiser ce vaste programme de formation subdivisé en ateliers selon la spécificité des participants et ce pendant trois jours pour la première phase

C'est ainsi qu'à travers ce projet, nous comptons apporter une contribution pour le développement du marché financier régional de la zone CEMAC. C'est-à-dire, permettre à ce marché d'évoluer au même standard que ceux de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique du Sud avec notamment l'essor du marché secondaire pour assurer sa liquidité.

Notre souhait c'est que notre travail contribue à redorer le prestige du CESAG dans sa mission de doter le continent africain des cadres bien aguerris et pouvant relever l'épineux défis de développement économique et financier du continent. Ce travail à titre personnel, est une motivation qui vient booster notre détermination à nous tailler une place de choix dans le milieu professionnel. C'est une ambition qui ne suscite pas mal d'interrogation.

Comment pouvons-nous, en accompagnant les acteurs du marché financier régional de la zone CEMAC pour le recyclage de la surliquidité bancaire, mettre sur pied un projet fiable garant de notre insertion professionnelle ?

L'élaboration de ce projet nous permettra de nous prononcer sur cette question. Il est important que nous puissions d'abord, à travers quelques illustrations, comprendre le fonctionnement du marché financier et notamment les émissions des titres. Aussi, l'essor du marché des TCN va particulièrement retenir notre attention où nous aurons à élaborer le plan quinquennal d'émission des titres pour les pays de la CEMAC. Par ailleurs, l'aspect financement du projet nous permettra d'élaborer un business plan pour son financement.

Dans le premier chapitre, nous nous intéresserons à la politique monétaire et le fonctionnement du système bancaire de la CEMAC. Le deuxième chapitre sera consacré à l'approfondissement du marché financier de la zone CEMAC et le troisième chapitre sera dédié à la mise sur pied du projet d'accompagnement des acteurs du marché financier.

## Chapitre 1 : POLITIQUE MONETAIRE ET FONCTIONNEMENT DU SYSTEME BANCAIRE CEMAC

La sous-région Afrique Centrale est une zone géographique qui offre un cadre idéal pour le déroulement des activités économiques. L'institutionnalisation de la CEMAC en 1994 a permis de bien réguler les activités économiques, financières et monétaires de la sous-région institutionnel régissant les activités économique et financier dans la CEMAC a évolué au fil du temps pour s'adapter aux nouvelles normes mondiales (comité de Bâle) en matière de ratios prudentiels. Dans ce chapitre, nous présenterons la politique monétaire de la zone CEMAC, son système bancaire et sa surliquidité.

### 1.1. Le système bancaire de la zone CEMAC

#### 1.1.1. Etats financiers

En 2012, le système bancaire de la CEMAC comptait 45 établissements constitué essentiellement des banques commerciales qui représentent 85%

**Tableau 1 : Répartition des banques par pays**

Pays	Cameroun	Tchad	Centrafrique	Congo (Brazzaville)	Gabon	Guinée Equatoriale	Total
Nbre de banques	15	8	4	9	9	4	49

*Source: Rapport de la BEAC, 2012*

Le Rapport de la zone franc (2011), publié par la Banque de France indique une progression de l'activité du système bancaire CEMAC de 20,8% par rapport. La qualité du portefeuille de crédit s'est légèrement améliorée en 2011 avec seulement 8,8% des créances en souffrance par rapport à 10,2% en 2010. Le taux de marge nette est de 17,6%, le coefficient de rentabilité de 12,3%.

#### 1.1.2. Tarification des crédits

Le coût du crédit a donc augmenté (interrompant le mouvement observé à la baisse depuis 2008) avec des taux d'intérêt débiteurs passant de 15,8% en 2011 à 17,4% en 2012. Les crédits accordés sont à plus de 75% constitués des crédits à court terme

### **1.1.3. Les autres services bancaires**

Les activités de crédits ne représentent que 40% des activités bancaires au profit des autres services bancaires tels que

- ✓ Les transferts de fonds
- ✓ Les opérations de change de devises
- ✓ La spéculation

### **1.1.4. Le marché interbancaire**

Le marché interbancaire est un marché sur lequel il y a échanges des liquidités entre les banques en besoin de liquidité et celles en excès. L'étroitesse du marché interbancaire de la zone CEMAC ne facilite pas les opérations d'échange de liquidité. Toutefois, quelques opérations d'échange se font essentiellement au sein des banques du même groupe. Le Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) appliqué sur ce marché présente une forte amplitude oscillant entre 2,50% et 4,5% en 2011. Le volume des transactions avait atteint 9,2 milliards F CFA en 2010 avant de se replier à 4,7 milliards F CFA en 2011. L'étroitesse du marché interbancaire ne permet pas aux banques d'y recycler leur surliquidité.

## **1.2. Politique monétaire de la zone CEMAC**

La politique monétaire en CEMAC est conduite par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). L'intervention de la BEAC au niveau du système bancaire vise à maîtriser la stabilité financière et à superviser les opérations de crédits et services financiers.

### **1.2.1. La BEAC**

La BEAC est une institution publique de la CEMAC qui supervise les activités bancaires de la zone

#### **1.2.1.1. Sa mission**

Elle a pour missions :

- d'émettre la monnaie et en garantir la stabilité.
- de définir et de conduire la politique monétaire applicable dans les pays membres de l'Union.
- de conduire les opérations de change.
- de détenir et gérer les réserves de change des pays membres.
- de promouvoir le bon fonctionnement du système des paiements dans l'Union.

### **1.2.1.2. Ses organes**

Les organes de décision au niveau de la BEAC sont : le Conseil d'Administration, le Comité de Politique Monétaire, le Gouvernement de la BEAC et dans chaque Etat membre, le Comité Monétaire et Financier National.

#### ✓ Le Conseil d'Administration

Constitué de 14 membres à raison de 2 administrateurs par Etat membre et 2 administrateurs pour la France, le Conseil d'Administration est l'organe suprême de la BEAC. Il administre et veille au bon fonctionnement de l'institution.

#### ✓ Le Comité de Politique Monétaire

Le Comité de Politique Monétaire<sup>1</sup> (CPM) a en charge toutes les décisions qui concernent les politiques monétaires et de gestion des réserves de change de la BEAC. Il est constitué de quinze membres à raison de deux par Etat membre, deux pour la France et un Président qui n'est rien d'autre que le Gouverneur. Le Comité de Politique Monétaire se réunit au moins 4 fois par an.

#### ✓ le Gouvernement de la BEAC

Composé de 6 membres à savoir le Gouverneur, le Vice-gouverneur, le Secrétaire Général et 3 Directeurs Généraux, le Gouvernement de la BEAC s'occupe de la direction et de la gestion courante de l'institut d'émission en fonction des différents textes le régissant qui sont en vigueur. Chaque Etat membre dispose dans son pays d'un Directeur National qui représente le Gouvernement de la BEAC.

#### ✓ le Comité Monétaire et Financier National

Le Comité Monétaire et Financier National établit un examen des besoins généraux de financement de l'économie de l'Etat membre tout en déterminant les moyens propres à les satisfaire. Il lui est aussi assigné de proposer des pistes quant à la coordination de la politique économique nationale avec la politique monétaire commune. Il est composé des membres du comité interministériel, des membres du Conseil d'Administration, d'une personnalité nommée par le Gouvernement de l'Etat membre et du Gouverneur.

Régie par la convention de l'UMAC et la convention de coopération monétaire entre la France et les Etats membres, la BEAC a le privilège exclusif d'émission de la monnaie dans

---

<sup>1</sup> Le CPM est créé en Septembre 2007 et est présidé par le Gouverneur de la BEAC.

toute la zone CEMAC. En plus de l'émission monétaire, les autres missions assignées à la BEAC sont les suivantes :

- définir et conduire la politique monétaire de l'UMAC ;
- conduire la politique de change de l'UMAC ;
- détenir et gérer les réserves de change des Etats membres ;
- promouvoir le bon fonctionnement des systèmes de paiements et des règlements.

Les organes de décision au niveau de la BEAC sont les suivantes : le Conseil d'Administration, le Comité de Politique Monétaire, le Gouvernement de la BEAC et dans chaque Etat membre, le Comité Monétaire et Financier National.

### **1.2.2. Les instruments de la politique monétaire**

L'objectif final de la politique monétaire de la BEAC (PMB) est défini par l'article 21 de la convention régissant l'UMAC : « L'objectif de la BEAC est de garantir la stabilité de la monnaie. Sans préjudice de cet objectif, la BEAC apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées dans les États membres de l'Union monétaire ».

La BEAC dispose de trois types d'instruments : le refinancement des banques, les taux d'intérêt et les réserves obligatoires.

#### **1.2.2.1. Le refinancement des banques**

S'appuyant sur un objectif de refinancement fixé chaque année par le CPM pour chaque pays membre, le refinancement des banques s'effectue à travers deux guichets :

- ☞ le guichet A, par appel d'offres à l'initiative de la BEAC pour une durée de 7 jours (ce mécanisme peut être utilisé pour les retraits de liquidité), et par prises en pension à l'initiative des banques pour une durée de 2 à 7 jours ;
- ☞ le guichet B, auprès duquel sont refinancés les anciens crédits à moyen terme irrévocables et les nouveaux crédits d'investissement productifs ayant bénéficié d'un accord de classement de la BEAC

#### **1.2.2.2. Les taux d'intérêt**

La BEAC utilise quatre taux directeurs, fixés par le CPM, en vertu des nouveaux statuts de la Banque centrale :

- ☞ le taux d'intérêt sur les appels d'offres (TIAO), taux de refinancement des banques qui y soumissionnent ;

- ☞ le taux d'intérêt sur les placements (TISP) des banques effectués dans le cadre des appels d'offres « négatifs », procédure instaurée en janvier 1996 ; ce taux varie selon les échéances (à 7, 28 et 84 jours) ;
- ☞ le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP), égal au TIAO majoré de 150 à 200 points de base ;
- ☞ le taux de pénalité des banques (TPB), taux appliqué au découvert des établissements de crédit sur leur compte auprès de la BEAC.

### **1.2.2.3. Les réserves obligatoires**

Depuis 2001, les banques de la zone d'émission sont soumises à la constitution de réserves obligatoires. Cette décision a été motivée par la nécessité de contribuer à résorber la forte liquidité bancaire et à renforcer l'efficacité de la politique des taux d'intérêt. Dans le cadre de cette mesure, les banques sont contraintes de conserver une partie des dépôts collectés auprès de leur clientèle sur des comptes rémunérés tenus par la BEAC. Seules sont concernées les banques qui collectent des dépôts et disposent d'un compte courant auprès de la BEAC, les établissements financiers et les institutions financières publiques en étant dispensés.

Conformément aux nouveaux statuts de la BEAC, les coefficients de réserves obligatoires ( voir tableau des coefficients en annexe) sont fixés et modifiés par le CPM, dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de la Banque Centrale, en fonction de l'évolution de la conjoncture économique interne et externe. Depuis 2002, les coefficients de réserves obligatoires sont appliqués de façon discriminatoire selon les pays<sup>2</sup>, du fait des disparités constatées en matière de liquidité bancaire entre les États de la CEMAC.

## **1.3. Liquidité du système bancaire CEMAC**

La surliquidité bancaire est le fait pour le système bancaire de détenir des réserves libres au-delà du niveau convenable pour faire face au risque de liquidité. C'est lorsque la somme du compte courant et des réserves libres des institutions de crédit auprès de la Banque Centrale excède de manière persistante le niveau des réserves obligatoires.

---

<sup>2</sup> La Centrafrique est exempt de l'application des réserves obligatoires depuis Mai 2003

### 1.3.1. Etat des réserves libres du système bancaire CEMAC

Le niveau des réserves libres des banques a amené la BEAC à adopter en 2002 le principe de coefficients de réserves obligatoires discriminatoires selon les pays et en fonction de la situation de liquidité. En 2008, 2009 et 2010 ; les autorités monétaires ont relevé le taux jusqu'à 14% pour les dépôts à vue et 10,5% pour les dépôts à terme en Guinée Equatoriale, Congo et Cameroun.

En fin décembre 2011, le volume des réserves obligatoires <sup>3</sup>s'établissait à 835,1 milliards F CFA (soit 50,7% des réserves libres des banques), contre 651,3 milliards F CFA (soit 45,2% des réserves libres des banques) en 2010.

**Tableau 2 : Situation des réserves libres au 31 décembre 2011  
(millions de F CFA et en %)**

	Réserves obligatoires (1)	Réserves libres (2)	Soldes comptes courants	Ratio (1)/(2)
Cameroun	255 664	435 556	432 556	58,7
RCA	0	10 970	10 970	0,0
Congo	194 280	479 932	424 928	40,5
Gabon	167 690	383 716	373 716	43,7
Guinée Equa	181 864	262 876	262 876	69,2
Tchad	35 569	75 388	75 388	47,2
<b>CEMAC</b>	<b>835 069</b>	<b>1 648 438</b>	<b>1 580 434</b>	<b>50,7</b>

Source : Rapport de la zone franc 2011 (Banque de France)

### 1.3.2. Les origines de la surliquidité bancaire

Plusieurs facteurs expliquent la surliquidité des banques de la CEMAC

- ✓ *La politique de financement des déficits budgétaires par la BEAC*: les avances statutaires de la BEAC au Trésors nationaux applicables jusqu'en 2011 ne permettaient pas aux Etats de se financer sur le marché des TCN où les banques pouvaient recycler leur surliquidité.
- ✓ *Les nouvelles réglementations bancaires*: les nouvelles normes mises en place par la COBAC pour réduire les risques de liquidité et de contrepartie obligent les banques

<sup>3</sup> La BEAC rémunère les réserves obligatoires au taux de 0,55%

à observer certaines mesures prudentielles en étant plus sélectifs pour l'octroi des crédits.

- ✓ *Le coût du crédit*: le taux moyen d'intérêt débiteur applicable dans la zone CEMAC tourne autour de 20% en 2011, ce qui rend les crédits plus chers par rapport au taux de 17% observé deux ans plus tôt.
- ✓ *La frilosité des banques au risque* : les banques de la CEMAC ont une faible aversion pour le risque et préfèrent constituer des réserves libres auprès de la BEAC et bénéficier du petit rendement sur les reprises de liquidité que des placements plus rémunérateurs au PME et particuliers.

### **1.3.3. Impact de la surliquidité bancaire.**

La constitution des réserves libres par les banques a des répercussions sur l'activité bancaire et économique.

- ✓ *Le coût d'opportunité des réserves libres*: les réserves libres représentent un manque à gagner pour les banques qui se voient en train de rémunérer les dépôts qui ont fait l'objet d'aucun placement. Ceci explique la recrudescence des services bancaires en zone CEMAC.
- ✓ *Le risque d'inflation*: la surliquidité est incompatible avec la politique de stabilité des prix. Elle peut compromettre les objectifs de la politique monétaire, mais aussi rendre le coût des crédits plus cher. D'où la politique des réserves obligatoires et de reprises de liquidité par la BEAC.
- ✓ *Risque de paralysie du mécanisme d'intermédiation*: les activités bancaires ne sont que la contrepartie monétaire de tous les flux des biens et services. Si ce maillon de la chaîne de transmission des flux est grippé, alors cela doit fort probablement freiné les activités financières et économiques. C'est le cas avec le sous financement du secteur réel de l'économie.

En somme, à travers ce chapitre, nous avons révélé que le système bancaire CEMAC fonctionne sous la supervision de la BEAC, qui en tant qu'autorité monétaire de cette zone monétaire, mène une politique monétaire qui a pour but de promouvoir la stabilité monétaire et financière. Cette politique est conduite par des instruments tels que les réserves obligatoires, les taux d'intérêt et les reprises de liquidité. La stabilité est ébranlée



par la situation de la surliquidité des établissements bancaires. Les origines de la surliquidité bancaire sont expliquées par l'inefficacité du mécanisme de l'intermédiation du crédit et la frilosité des banques par rapport au risque. Toutefois, la CEMAC dispose d'un marché interbancaire où peuvent se négocier les besoins et capacités de financement des banques. Mais, comme cette surliquidité concerne presque tout le système, l'étroitesse du marché interbancaire n'offre pas les opportunités de recyclage. Qu'à cela ne tienne, le développement du marché de la dette publique suite à l'arrêt des avances statutaires de la BEAC aux Trésors publics, comme nous allons le voir, doit déjà être un centre d'intérêt pour les acteurs du marché financier régional de la CEMAC dont son approfondissement s'avère être indispensable pour le recyclage de cette surliquidité.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

## **Chapitre 2 :**

### **APPROFONDISSEMENT DU MARCHÉ FINANCIER DE LA ZONE CEMAC**

Le marché financier est un marché sur lequel s'échangent les titres financiers de court et de long terme. On distingue habituellement deux types de marchés des capitaux: le marché monétaire et le marché financier, bien qu'on confonde généralement le marché des capitaux au marché financier. Dans la zone CEMAC, le marché des capitaux est en pleine croissance et notamment le marché des Titres de Créances Négociables (TCN) avec l'ampleur du financement des déficits publics par le marché. Ce chapitre va nous permettre présenter le marché financier de la zone CEMAC, les émissions des titres et le renforcement des échanges de titres sur ce marché.

#### **2.1. Présentation du marché financier de la CEMAC**

##### **2.1.1. Le marché financier régional de court terme**

Le marché monétaire régional de la CEMAC est un marché des capitaux à court terme. Il fonctionne de gré à gré et est liquide où s'échange très largement des titres négociables (bons de trésors, certificats de dépôts, billets de trésorerie, etc.). Il a deux compartiments à savoir :

- ✓ le marché interbancaire très liquide mais très étroit aussi.
- ✓ le marché des Titres de Créances Négociables (TCN) où se financent directement les investissements de court terme, notamment les déficits publics.

##### **2.1.1.1. Le marché régional des TCN**

Ce marché a démarré son activité en 2011 et fonctionne par mécanisme d'émission des titres à souscription libre dans lequel les adjudications des valeurs du trésor s'effectuent par voie d'appel d'offres. Les deux catégories de titres émis sont :

- Les Bons du Trésor Assimilables (BTA), émis pour des durées de 13, 26 et 52 semaines de valeur nominale 1 million F CFA à intérêts précomptés
- les Obligations du Trésors Assimilables (OTA), émises pour une durée au moins supérieur à 2 ans de valeur nominale 10 000 F CFA à intérêts post comptés.

Jusqu'aujourd'hui, seuls le Cameroun, la Centrafrique et le Gabon animent ce marché. Les principaux intervenants sur ce marché sont :

- ✓ *Les Trésors publics* avec les émissions des titres de dettes
- ✓ *La BEAC* comme banque de règlement et le dénouement des opérations
- ✓ *Les Spécialiste en Valeur de Trésors (SVT)* sont des banques qui participent aux adjudications et animent le marché secondaire. Chaque pays dispose de son réseau de SVT et le nombre varie d'un pays à l'autre.
- ✓ *La Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT)* qui assure le rôle de dépositaire central des titres publics

#### **2.1.1.2. Le marché interbancaire**

Ce marché existe depuis la restructuration bancaire de 1990 et fonctionne sous la supervision de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC). Ce marché est très liquide avec les réserves libres bancaires atteignant parfois 1 648 milliards F CFA (2011). Le volume d'échange entre banques est très limité d'autant plus que la BEAC continue d'intervenir par la politique de reprises de liquidité et des injections de liquidités (ces injections ont atteint 42 milliards F CFA en 2011). Les intervenants sur ce marché sont :

- ✓ *Les Trésors publics* pour le financement des déficits publics
- ✓ *Les établissements* de crédits avec leurs réserves libres
- ✓ *La BEAC* pour le règlement et le dénouement des opérations.

#### **2.1.2. Le marché financier régional de long terme**

Sur le marché financier régional de la CEMAC, on émet deux types de titres fondamentaux négociables: les actions et les obligations. Les autres produits dérivés (qui sont des dissociations, des assemblages ou des dérivés de ces deux composantes de bases) n'existent pas encore. Ce marché a trois compartiments:

- ✓ Le marché primaire où s'opèrent les émissions,
- ✓ le marché secondaire où se réalisent les négociations des titres émis sur le marché primaire.
- ✓ Le marché dérivé dans lequel s'effectuent les opérations d'accompagnements (pas encore opérationnel)

Les opérations d'échange sur ces marchés primaire ou secondaire sont réalisées par les deux bourses de la CEMAC

#### **2.1.2.1. La BVMAC**

la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC) avait démarré en 2003 mais c'est en 2007 qu'elle a eu l'agrément du régulateur régional : la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF). Jusqu'en Mars 2013, les opérations enregistrées étaient exclusivement des obligations. C'est en Mars 2013 que la première action de la société SIAT GABON y a été introduite.

#### **2.1.2.2. La DSX**

La Douala Stock Exchange (DSX) inaugurée en 2003 a démarré ses activités en 2006 avec l'agrément de la Commission des Marchés Financiers (CMF). Les deux compartiments action et obligation sont opérationnels depuis 2006. La capitalisation boursière du compartiment action est de 93 milliards F CFA tandis que celle du compartiment obligation est de 219 milliards F CFA. Les intervenants sont :

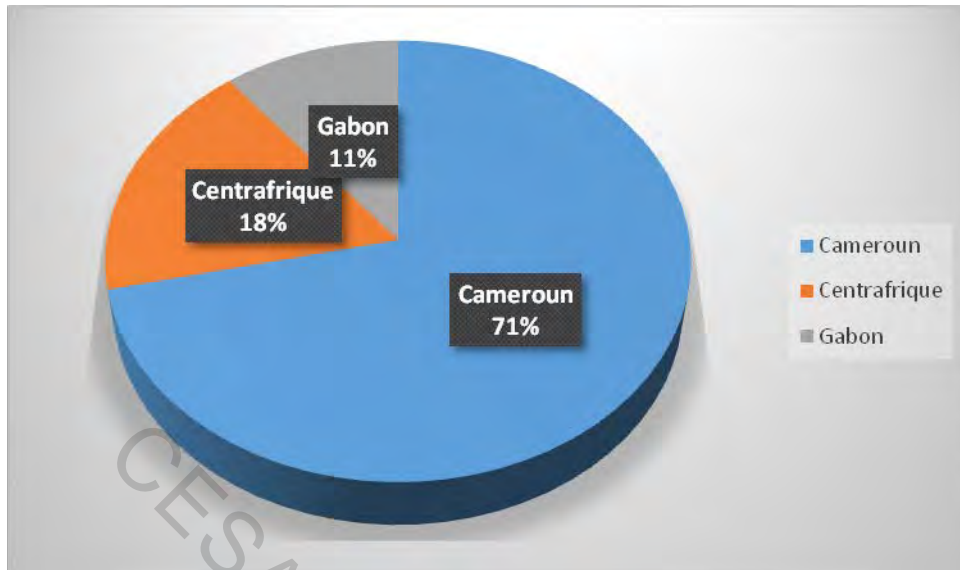
- ✓ *Les entreprises publiques et privées*
- ✓ *Les particuliers*
- ✓ *Les établissements de crédit*
- ✓ *Les Prestataires de Services d'Investissement (PSI)*
- ✓ *Le Dépositaire Central*

### **2.2. Emissions des titres sur le marché financier de la CEMAC**

Avec l'arrêt des avances statutaires de la BEAC aux Trésors publics en 2011, le marché de la dette publique a pris de l'ampleur. Ceci vient s'ajouter au marché des emprunts obligataires qui permet aux Etats de lever les fonds pour le financement des différents projets structurants. Les émissions vont permettre de résorber la surliquidité bancaire. Ces émissions sont :

- ✓ *Les Titres de Créance Négociables ;*
- ✓ *Les emprunts obligataires ;*
- ✓ *Les actions.*

Figure1: Répartition des émissions des BTA en zone CEMAC



Source: BEAC

### 2.2.1. Les Titres de Créances Négociables (TCN)

Nous allons faire une illustration avec les réserves libres des banques qui s'élèvent à 1 648 milliards F CFA. Les avances statutaires de la BEAC aux Trésors étaient de 469 milliards F CFA. Nous admettons que ce montant représente les émissions des Etats en 2011 sous forme de BTA ou OTA

#### 2.2.1.1. Premier cas : Emission des Bons de Trésors Assimilables (BTA)

Les adjudications sur le marché primaire permettent à ce que les titres soient aussi négociés sur le marché secondaire, ce qui permet au système bancaire dans sa globalité de calculer le taux effectif de leur engagement.

##### *-Sur le marché primaire*

L'adjudication étant à la hollandaise<sup>4</sup> et dont avec intérêts précomptés, les transactions présentent les caractéristiques suivantes :

<sup>4</sup> Le taux d'intérêt des adjudications varie entre 1,5% et 5% selon les pays et le taux de couverture du montant

**Tableau 3 : Caractéristiques des BTA**

Valeur nominale du titre	Nombre de titres	Volume de titres (N)	Taux moyen pondéré (t)	Durée (52 semaines)
1 000 000	469 590	469 590 000 000	4%	364 jours

Source : Auteur (inspiré des données sur les avances statutaires de la BEAC, 2011)

Le système bancaire débourse un montant  $P = N(1 - t * n/360)$

$$= 469\,590\,000\,000 (1 - 0,04 * 364/360)$$

$$P = 450\,597\,693\,300 \text{ F CFA}$$

Le taux effectif de engagements bancaires (taux in fine ou proportionnel), r est donné par

$$r = t/(1 - t * n/360)$$

$$r = 0,04/(1 - 0,04 * 364/360)$$

$$r = 4,17\%$$

**-Sur le marché secondaire**

Les banques pourraient individuellement décider de revendre leurs titres BTA afin de faire face à des exigences de trésorerie ou encore profiter de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché monétaire. Dans quel cas, elles évaluent leur rentabilité exprimée en taux en taux proportionnel par :

$$TP = (P_1 - P_0)/P_0 * 360/n$$

$P_1$  = Prix de cession des titres

$P_0$  = Prix d'achat des titres

$n$  = durée d'utilisation

### 2.2.1.2. Deuxième cas : Emission des Obligations de Trésors Assimilables (OTA)

L'émission des titres dans ce cas se fait au pair sur le marché primaire mais la reprise se fait à un prix supérieur à celui de l'émission en plus des intérêts qui sont versés périodiquement (par an) sous forme de coupon. Les titres peuvent faire l'objet de négociations sur le marché secondaire.

-Sur le marché primaire

L'émission pourrait se faire par un consortium de banques présentant des caractéristiques ci-après :

**Tableau 4 : Caractéristiques des OTA**

Valeur nominale du titre	Nombre de titres	Volume de titres (N)	Taux moyen pondéré (t)	Durée (2 ans) minimum
10 000	46 959 000	469 590 000 000	4%	Au moins 720 jours

Source : Auteur (inspiré des données sur les avances statutaires de la BEAC, 2011)

Le système bancaire débourse 469 590 000 000 F CFA et capitalisant ainsi son engagement à  $P = N * (1 + t*n/365)$ . Puisque les intérêts sont capitalisés, le taux annuel actuariel (k) de ce prêt est donné par :

$$K = (1 + t * n/360)^{(365/n)} - 1$$

$$K = (1 + 0,04 * 360/360)^{(365/360)} - 1$$

$$K = 4,05\%$$

#### -Sur le marché secondaire

Certaines banques en décidant de revendre leurs titres pour des raisons spéculatives ou pour des contraintes financières. La rentabilité éventuelle est exprimée en taux actuariel (TA).

$$TA = (P_1/P_0)^{(365/n)} - 1 \text{ où}$$

$P_1$  = Prix de cession des titres

$P_0$  = Prix d'achat des titres

$n$  = durée d'utilisation

### 2.2.2. Les emprunts obligataires

En 2011, le Cameroun et le Tchad ont contracté des emprunts obligataires d'une valeur globale de 219 milliards F CFA. Supposons que ce montant était mobilisé sur le marché. L'émission des emprunts se fait au pair et les intérêts capitalisés et versés sous forme de

coupons annuellement. Les titres peuvent faire l'objet de négociations sur le marché secondaire.

### 2.2.2.1. -Sur le marché primaire

L'émission se fait par un consortium de banques

**Tableau 5 : Caractéristiques des emprunts obligataires**

Valeur nominale	Nombre de titres	Volume des emprunts (V <sub>0</sub> )	Taux facial (r)	Durée (n)
10 000	21 900 000	219 000 000 000	5,6%	5 ans

Source : Auteur (inspiré des données sur les emprunts obligataires du Cameroun et de la RCA, BEAC 2011)

Le système bancaire débourse 219 000 000 000 F CFA et le capitalise pendant 5 ans par l'expression  $P = V_0(1+r)^n$ . Mais, la valeur actuelle (V<sub>a</sub>) de cette capitalisation à percevoir par le système bancaire va être la somme des revenus auxquels sa détention donne droit.

$$\text{Donc, } V_a = \frac{C_1}{1+r} + \frac{C_2}{(1+r)^2} + \dots + \frac{C_T+P}{(1+r)^T}$$

### 2.2.2.2. -Sur le marché secondaire

Certaines banques après une certaine période peuvent décider de revendre leur titre pour faire face à un besoin de liquidité ou pour des raisons spéculatives en fonction de l'évolution des cours sur le marché boursier. Leur rentabilité éventuelle exprimée en taux actuariel (TA) est donnée par l'expression :

$$TA = (P_1/P_0)^{(365/n)} - 1 \text{ où}$$

$P_1$  = Prix de cession des titres

$P_0$  = Prix d'achat des titres

$n$  = durée d'utilisation

### 2.2.3. Emissions des actions

Sur le marché boursier de la CEMAC, quatre entreprises sont actuellement cotées dont trois à la DSX et une à BVMAC. Elles émettent des actions auxquelles les banques peuvent souscrire. Ces actions peuvent être échangées sur le marché boursier contre des liquidités. Les échanges des actions se font auprès des Prestataires de Service d'Investissement (PSI) qui sont des banques agréées auprès des régulateurs des marchés.



### **2.3. Renforcement des échanges des titres sur le marché financier de la CEMAC.**

Le niveau d'échanges des titres sur le marché financier régional est encore faible puisque le marché est encore en développement. Son renforcement doit permettre d'approfondir le marché régional et contribuer à relever la capitalisation boursière, multiplier la fréquence des transactions et résorber la surliquidité bancaire. Ce renforcement doit s'opérer au niveau des marchés interbancaire, boursiers et TCN.

#### **2.3.1. Renforcement des échanges sur le marché interbancaire**

Il faut une politique qui doit inciter les échanges entre les banques. Elle doit se faire par :

##### **2.3.1.1. Le renforcement des infrastructures existantes**

Il faut rendre plus opérationnel les plateformes électroniques (SYSTAC et SYGMA) installées au niveau du réseau de la BEAC afin de réduire le coût des transferts des données entre les banques.

##### **2.3.1.2. Le renforcement de la compétitivité interbancaire**

La BEAC doit supprimer ses interventions au marché interbancaire pour les reprises et des injections de liquidité et instaurer la politique d'Open Market Operations (OMO) afin de promouvoir les échanges des liquidités entre les banques.

##### **2.3.1.3. Le rabaissement du coefficient des réserves obligatoires**

En baissant ce coefficient la BEAC le multiplicateur du crédit se trouve renforcer, ce qui permet aux banques de créer la monnaie commerciale et d'augmenter leurs volumes de crédits accordés aux clients

#### **2.3.2. Renforcement des échanges sur le marché boursier**

Le rapprochement des deux bourses (BVMAC et DSX) doit déjà donner un coup d'accélérateur sur le volume des échanges et aussi inciter les entreprises à entrer en bourse. Ce rapprochement des deux bourses peut se faire de deux manières :

- ✓ Une intégration spécialisée. Les deux bourses fonctionnent de façon décloisonnées et l'une devient bourse pour les Actions et l'autre bourse pour les Obligations
- ✓ Une intégration diversifiée. Chacune des bourses continue à jouer le rôle de bourse des Actions et des Obligations mais on consolide les plateformes et les acteurs institutionnels de sorte à avoir un seul régulateur, une seule banque de règlement et un seul Dépositaire Central.

### **2.3.3. Renforcement des échanges sur le marché des TCN**

Il convient de signaler que le marché des TCN est le compartiment du marché monétaire qui est actuellement en pleine croissance avec l'essor du marché de la dette publique. En 2013, trois pays animent ce marché avec un total d'émission prévisionnelle de 210 milliards F CFA (site de la BEAC indiqué en annexe). On peut renforcer les échanges sur ce marché à travers :

- ✓ L'augmentation du volume des émissions des titres par pays
- ✓ l'incitation aux émissions pour des pays de la zone qui ne le font pas encore
- ✓ la souscription des banques aux émissions
- ✓ le renforcement de la législation pour que le financement des déficits budgétaires par les émissions puisse être intégré dans la loi des finances.

Tout compte fait, l'approfondissement du marché financier régional, comme nous avons pu le constater, est indispensable pour le renforcement des émissions, et échanges des titres. Les titres émis sont principalement les TCN (les BTA ET OTA) avec la prépondérance des BTA. Jusqu'en 2013, seuls trois pays (Cameroun, Centrafrique et Gabon) font des émissions. L'approfondissement du marché nécessitera le renforcement des émissions par pays, mais aussi par les trois autres pays (Congo, Tchad et Guinée Equatoriale) encore absents sur le marché. Nous avons aussi relevé que la capacité de ce marché est sous-exploitée se rapportant au cloisonnement des échanges mais aussi de l'amateurisme des acteurs institutionnels. On note par exemple des émissions mal diligentées et des calendriers d'émission pas bien ficelés. Toutefois, avec la montée en puissance du marché des TCN, il devient nécessaire de renforcer les émissions et les souscriptions pour que cela puisse faciliter le recyclage de la surliquidité bancaire. Ceci passe aussi par le renforcement de la compétitivité sur le marché interbancaire, des infrastructures de télécommunication et l'intégration des deux bourses. L'enjeu de ce renforcement tient lieu de la nécessité de l'éclosion et du développement des opérations financières en zone CEMAC au vu de l'évolution d'autres marchés financiers de la zone francs (BRVMD). C'est ici l'intérêt de ce projet qui vise à accompagner les acteurs principaux de ce marché. Il est question ici du renforcement des capacités de ces acteurs par la formation et le recyclage des compétences.

### Chapitre 3 :

## ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU MARCHÉ FINANCIER REGIONAL DE LA CEMAC

Les émissions des Trésors publics sont récentes en zone CEMAC et même jusqu'à présent tous les pays membres ne font pas d'émission de titres. Les avances statutaires de la BEAC étaient le dernier pilier sur lequel était fondée la réticence de certains pays. Mais, du moment où ces avances ont pris fin officiellement depuis 2012, les autres pays vont rejoindre la Centrafrique, le Cameroun et le Gabon sur le marché des TCN. Comme c'est un nouveau mode de financement auquel les Etats et les banques vont s'habituer, il est indispensable que ces acteurs soient accompagnés. C'est-à-dire, qu'ils soient formés et recyclés aux outils et opérations d'émission, de souscription et de dénouement. Ce chapitre, consacré à cet accompagnement, nous permettra de présenter les actions de l'accompagnement,

### 3.1. Elaboration du programme quinquennal d'émissions

Nous allons élaborer un programme d'émission d'abord par pays et ensuite dans la zone CEMAC. Le programme d'émission par pays est élaboré en fonction des réalités économiques et aussi par rapprochement avec un autre pays de la zone UEMOA ayant sensiblement les mêmes caractéristiques.

#### 3.1.1. Caractéristiques des émissions

Les émissions des titres dans l'espace CEMAC obéissent à un certain nombre de critères. Les caractéristiques des émissions sont définies par la BEAC, mais les taux d'intérêt pour les émissions sont déterminés par les conditions du marché. Le taux de couverture des titres émis est généralement supérieur à 150%.

**Tableau 6 : Caractéristiques des TCN**

Nature des titres	Valeurs faciales	Date	Taux
BTA	1 000 000	Max 52 semaines	4% à 6%
OTA	10 000	Min 2 ans	

Source : Rapport de la zone franc 2011 (Banque de France)

### 3.1.2. Calendrier prévisionnel des émissions des titres par pays pour 2014

Ce calendrier va de Janvier à Décembre. Le volume d'émission par pays n'est qu'à titre estimatif en fonction des émissions précédentes ou par rapprochement avec les autres pays de la zone UEMOA ayant plus ou moins les mêmes caractéristiques économiques et politiques.

**Tableau 7 : Emissions prévisionnelles des titres en 2014 (En milliards F CFA)**

Pays	Titres	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Cameroun	BTA	10	15			10	15		10	10	10	10		<b>90</b>
	OTA				25	30			25	25	20	25	10	<b>160</b>
Centrafrique	BTA	5		5		5	5			5		5		<b>30</b>
	OTA	3	3		3		3	4	2		5		5	<b>28</b>
Congo	BTA		2	3		2		1		1		3	3	<b>15</b>
	OTA	5	2		4				1		4		3	<b>19</b>
Gabon	BTA	5			5		5	5		5		5		<b>30</b>
	OTA	3	5	2		2		5		4			5	<b>26</b>
Guinée Equatoriale	BTA		5	4		6		2	4		5	5	2	<b>33</b>
	OTA	3	2		1		5	5		4		1	2	<b>23</b>
Tchad	BTA	5	10			7		5		10		5		<b>42</b>
	OTA	4	4		2				5				4	<b>19</b>
<b>Total</b>		<b>43</b>	<b>48</b>	<b>14</b>	<b>40</b>	<b>62</b>	<b>33</b>	<b>27</b>	<b>47</b>	<b>64</b>	<b>44</b>	<b>59</b>	<b>34</b>	<b>515</b>

Source : Auteur (inspiré des émissions des pays de la zone UEMOA, publiées par la BCEAO en Annexe)

### 3.1.3. Elaboration du plan quinquennal d'émission de Bons et Obligation de Trésors

Ce programme d'émission de titres est d'abord élaboré au niveau de chaque pays pendant un an qu'on extrapole sur l'horizon de cinq ans. Puis, on fait leur synthèse pour obtenir le programme d'émission dans l'union. Nous estimons l'évolution des émissions à 4% qui est sensiblement inférieur au taux de croissance du PIB de la CEMAC (5,1%). A partir des émissions de 2014, on peut aisément extrapoler celles des quatre prochaines années.

**Tableau 8 : Programme quinquennal des émissions des titres**

Pays	Titres	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Cameroun	BTA	90	94	97	101	105	<b>487</b>
	OTA	160	166	173	180	187	<b>867</b>
Centrafrique	BTA	30	31	32	34	35	<b>162</b>
	OTA	28	29	30	31	33	<b>152</b>
Congo	BTA	15	16	16	17	18	<b>81</b>
	OTA	19	20	21	21	22	<b>103</b>
Gabon	BTA	30	31	32	34	35	<b>162</b>
	OTA	26	27	28	29	30	<b>141</b>
Guinée Equ.	BTA	33	34	36	37	39	<b>179</b>
	OTA	23	24	25	26	27	<b>125</b>
Tchad	BTA	42	44	45	47	49	<b>227</b>
	OTA	19	20	21	21	22	<b>103</b>
Total		<b>515</b>	<b>536</b>	<b>557</b>	<b>579</b>	<b>602</b>	<b>2789</b>

Source : Auteur (inspiré des émissions des pays de la zone UEMOA, publiées par la BCEAO en Annexe)

### 3.1.4. Impact des émissions des titres sur la surliquidité bancaire

Le marché de la dette publique est florissant en zone CEMAC depuis la suppression en 2011 des avances statutaires de la Banque Centrale aux Trésors publics. Elle est devenue une aubaine pour le système bancaire tant les souscriptions aux différentes émissions contribuent à recycler la surliquidité. En traduisant ce programme quinquennal dans les faits, c'est en moyenne 558 milliards F CFA de placements qui seront réalisés par les établissements bancaires. Ce qui représente en moyen annuel 34% des 1 648 milliards de réserves libres de 2011.

En définitif, dans ce chapitre, nous avons élaboré le plan d'action de notre projet et explicité le programme prévisionnel d'émission des titres des pays de la CEMAC sur un horizon de

cinq ans. Le comité de pilotage que nous avons mis sur pied nous a permis de d'établir un programme de formation au Cameroun et des missions d'imprégnation en Côte d'Ivoire et en France. Le financement de cette formation par les subventions et appuis financiers permet d'atteindre le maximum nombre de participants. En nous engageant dans ce projet, nous sommes convaincus qu'au bout des cinq premières années, les acteurs du marché financier régional se seront approprié des instruments financiers pour le recyclage de la surliquidité bancaire. L'évolution du marché financier régional de la CEMAC passe par le renforcement de la capacité des acteurs du marché. Ainsi, les réserves libres des banques deviendront une source de financement pour les projets structurants des Etats de la CEMAC et une opportunité pour le système bancaire d'améliorer sa rentabilité. L'évolution du marché financier régional nous donne des coudées franches pour nous faire avancer sur ce projet, tant c'est inévitablement un vecteur de croissance économique des pays de la zone CEMAC.

### **3.2. Les actions de l'accompagnement**

Notre objectif c'est qu'à l'issue de cette formation, chaque pays soit à même d'élaborer un plan quinquennal d'émission de titres pendant cinq ans comme mode alternatif de financement des déficits budgétaires. L'accent est donc mis sur les ressources humaines, la sensibilisation, l'acquisition des logiciels

#### **3.2.1. Les ressources humaines**

##### **3.2.1.1. Le comité de pilotage**

Nous allons mettre sur pied au niveau de la Banque centrale une équipe de pilotage qui doit assurer la réalisation de ces ateliers de formation en prélude à ce vaste programme d'émission des titres. Cette équipe doit se charger de la sensibilisation, l'accueil, l'hébergement, la constitution de l'équipe des formateurs et de la formation proprement dite.

##### **3.2.1.2. L'équipe des formateurs**

Cette équipe est constituée par appel à candidature international et assistance technique. Nous aurons besoin de dix (10) formateurs choisis par voie d'appel à manifestation et aussi

par rapport au partenariat technique. La formation est répartie sur cinq modules qui sont listés dans le tableau 9 ci-après.

**Tableau 9 : Modules de formation**

Modules de formation	Public	Durée (en Jours)	Nombre de participants	Nombre de session
Généralités sur le financement par le marché	Commission finance de l'assemblée nationale	3	15	3
Gestion d'une émission de titres publics	Cadres des trésors publics	3	15	2
Elaboration d'un calendrier d'émission	Cadres des trésors publics	3	15	2
Gestion d'une adjudication : négociations et dénouements des opérations	Cadres des banques	3	15	3
Gestion et traitement des titres publics	Cadres des banques	3	15	3
<b>Total</b>				<b>16</b>

Source : Auteur

### 3.2.2. La sensibilisation

Après l'obtention de l'approbation pour organiser ce vaste programme de formation, nous mettrons l'accent sur la sensibilisation pour informer l'opinion nationale et internationale sur ce grand évènement. Nous diffuserons l'information par voie d'annonce dans les médias nationaux et internationaux (télévision et radio, journal, internet) et affichages.

### 3.2.3. La formation

La mobilisation des ressources humaines nécessite une large diffusion de l'information pour la sensibilisation de l'opinion. Le choix des participants, des ateliers et des formateurs est répond aux exigences et spécificités de la formation.

#### 3.2.3.1. Les ateliers de formation

La première phase de formation se tient à Yaoundé en 2014 et les autres phases dans d'autres pays de la CEMAC de façon rotative. La formation est organisée en trois ateliers et

chaque atelier correspond à chaque catégorie de participant : les agents du ministère des finances, les agents du système bancaire, les députés. La formation est pour quatre jours.

### 3.2.3.2. Le choix des participants

Nous allons faire participer deux personnes par établissements bancaires, cinq personnes de chaque Ministère des Finances et cinq autres personnes de chaque Législatif de la CEMAC , ce qui va nous donner 158 participants en total.

**Tableau10 : Participants à la formation**

Pays	Catégories de participants			Total par pays
	Agents des Trésors	Agents bancaires	Législateurs	
Cameroun	5	30	5	40
Centrafrique	5	8	5	18
Congo	5	18	5	28
Gabon	5	18	5	28
Guinée Equatoriale	5	8	5	18
Tchad	5	16	5	26
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>98</b>	<b>30</b>	<b>158</b>

Source: Auteur

Pour chaque catégorie de participant, le choix est fait en fonction de la spécificité de sa fonction en relation avec le financement par les émissions des titres.

- ✓ *Les responsables Ministère des finances* : responsables du budget et agents du Trésors puisqu'ils sont directement concernés par les émissions.
- ✓ Les responsables des établissements de crédit : le responsable du crédit et responsable du portefeuille client. Les fonctions de ces derniers sont directement liées aux placements des liquidités bancaires.
- ✓ Les responsables du Législatif : la commission des finances des 2 chambres qui est le groupe devant lequel se justifie les dépenses et les modes de financement de des actions gouvernementales.



Le nombre de personnes est limité à deux ou cinq selon les catégories en fonction du nombre et de la spécificité de la fonction.

### **3.2.3.3. Contenu de la formation**

La formation va mettre l'accent sur quelques notions et techniques d'ingénierie financière notamment le mécanisme de financement par le marché, les acteurs, l'élaboration d'un plan de financement et de placement par le marché. Compte tenu de la spécificité des fonctions des trois catégories de participants, les ateliers auront quelques spécificités.

- ✓ **les agents du Trésors publics**, l'accent sera mis les catégories de déficits budgétaires, la nature des émissions, types de titres, le taux d'émission, les potentiels souscripteurs, le dénouement des opérations d'émission
- ✓ **les établissements bancaires**, il sera question de leur présenter les différentes émissions des titres, comment constituer la syndication bancaire, la souscription, la renégociation sur le marché secondaire, le dénouement des opérations.
- ✓ **les législateurs**, il faudrait qu'ils soient formés sur d'autres modes de financements des déficits budgétaires par le marché monétaire, le mécanisme d'émission, les taux d'intérêts, les durées et le dénouement des opérations. Ce qui va leur permettre d'aménager la loi de finance de manière conséquente.

### **3.2.4. Les missions d'imprégnation**

Les missions à l'étranger seront programmées pour les deux catégories sur deux sites importants : La BRVM et la Bourse de Paris dans le cadre de l'assistance technique.

Cette visite de travail à la BRVM d'Abidjan doit permettre aux acteurs de toucher du doigt les réalités des opérations d'émission dans la zone UEMOA très proche de la zone CEMAC en termes de réalités économiques.

Le choix de la Bourse de Paris est motivé par leur avancement technologique, le volume des transactions et aussi en rapport avec la coopération Trésors français et zone franc.

### **3.3. Coût et financement du projet**

La mise en œuvre de ce projet doit nécessiter des financements pour le coût de la formation. Le projet est mené sur deux phases : la formation proprement dite qui se tient au Cameroun pour la première année et les missions d'imprégnations sur les deux sites d'Abidjan et de Paris.

### 3.3.1. Le coût de la formation

Le coût doit intégrer la formation sur place et la mission d'imprégnation. Le financement de cette formation provient des subventions des bailleurs de fonds, des contributions des pays membres et des appuis financiers. Cette stratégie de prise en charge vise à mobiliser plus de participants et à rendre la formation plus effective. Ce sont des dépenses liées au déplacement, hébergement, documents de formation,...

La première phase de formation se tient au Cameroun. Le choix du Cameroun est fait sur la base de son statut comme pays hôte de la BEAC Centrale et d'autres institutions financières et aussi de par sa position de leader en termes d'émissions des titres et du nombre d'établissements bancaires. Après le Cameroun, la formation va se poursuivre de façon rotative dans d'autres pays de la CEMAC. Cette formation s'organise autour de trois ateliers de formation s'étalant sur trois jours.

**Tableau 11 : Coût de formation**

INTITULE	Nbre de participants	Nbre de jours	montant	Total
<b>LOCATION DE LOGISTIQUES</b>				
Vidéos projecteurs				<b>500 000</b>
matériel technique				<b>800 000</b>
Autres matériels				<b>400 000</b>
Locaux				<b>3 000 000</b>
<b>FORMATEURS</b>	32			
déplacement	32		800 000	<b>25600000</b>
hébergement	32	3	40 000	<b>3840000</b>
Pauses cafés	32	3	7 000	<b>672000</b>
Perdièmes	32	3	300 000	<b>28800000</b>
Frais de participation	32		400 000	<b>12800000</b>
Honoraires	32	3	200 000	<b>19200000</b>
<b>PARTICIPANTS A LA FORMATION</b>	158			<b>0</b>
déplacement	118		600 000	<b>70800000</b>
hébergement	158	3	15 000	<b>7110000</b>
Pauses cafés	158	3	5 000	<b>2370000</b>
Logiciel d'entraînement	158		10 000	<b>1580000</b>
matériels de travail	158		5 000	<b>790000</b>
Perdièmes	158	3	150 000	<b>71100000</b>
Frais de participation	158		150 000	<b>23700000</b>
Honoraires	158	3	100 000	<b>47400000</b>
<b>COMITE DE PILOTAGE</b>				
frais de pilotage				<b>25 630 000</b>
<b>Total</b>	<b>190</b>			<b>346 092 000</b>

Source: Auteur

### 3.3.2. Le coût de la mission d'imprégnation

Pour la mission d'imprégnation en Côte d'Ivoire et en France, seuls les 158 agents de l'Etat et ceux du système bancaire sont concernés. La mission d'imprégnation doit permettre aux participants de toucher du doigt les réalités des opérations d'émission. Le choix de la BRVM et de la Bourse de Paris est motivé par leur niveau d'évolution et aussi en rapprochement de la coopération entre les pays de la zone Francs. La participation à ces missions d'imprégnation n'est réservée qu'aux agents du Ministère des Finances et des établissements bancaires du fait de son aspect technique.

#### 3.3.2.1. Mission d'imprégnation en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire abrite le siège de la BRVM. Cette bourse installée à Abidjan est leader dans la zone franc en termes de volume de transaction des instruments financiers (actions et titres publics) et aussi par l'existence du marché secondaire qui assure la liquidité des instruments. L'objectif de cette mission d'imprégnation c'est de permettre aux participants de vivre en direct les séances d'émission, de souscriptions, de la conservation et du dénouement des titres sur le marché primaire et leur renégociation sur le marché secondaire. C'est d'autant plus stratégique que les instruments financiers des marchés financiers de l'UEMOA et de la CEMAC sont très rapprochés.

**Tableau 123 : Coût de la mission d'imprégnation en Côte d'Ivoire**

Intitule	Nbre de participants	Nbre de jours	Prix	Montant total
Déplacement	128		600 000	<b>76 800 000</b>
Hébergement	128	2	15 000	<b>3 840 000</b>
Pauses café	128	2	5 000	<b>1 280 000</b>
Matériels de travail	128		5 000	<b>640 000</b>
Per diem	128	2	150 000	<b>38 400 000</b>
Frais de participation	128		150 000	<b>19 200 000</b>
Honoraires	128	2	100 000	<b>25 600 000</b>
<b>COMITE DE PILOTAGE</b>				
Frais de pilotage				<b>11 240 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>128</b>			<b>177 000 000</b>

Source: Auteur

### 3.3.2.2. Mission d'imprégnation en France

La bourse de Paris est classée parmi les grandes places financières mondiales. Elle a une forte notoriété de par son historique, ses infrastructures, le volume et la fréquence des échanges et la multiplicité des instruments financiers. La nomenclature financière et les pratiques sur le marché financier de la zone franc se sont fortement inspirées de celles de la bourse de Paris. Il est donc important que les participants passent par la France, question de bien s'imprégner de cette réalité afin de pouvoir mieux s'adapter à cette évolution financière dans la zone CEMAC.

**Tableau 134 : Coût de la mission d'imprégnation en France**

Intitule	Nbre de participants	Nbre de jours	Prix	Montant total
Déplacement	128		600 000	76 800 000
Hébergement	128	2	50 000	12 800 000
Pauses café	128	2	25 000	6 400 000
Matériels de travail	128		5 000	640 000
Per diem	128	2	150 000	38 400 000
Frais de participation	128		150 000	19 200 000
Honoraires	128	2	100 000	25600000
<b>COMITE DE PILOTAGE</b>				
Frais de pilotage				12 068 000
<b>TOTAL</b>	<b>128</b>			<b>191 908 000</b>

Source: Auteur

Au total, le coût du projet est de sept cent quinze millions (715 000 000) FCFA qui se répartit en coût de la formation, trois cent quarante-six millions quatre-vingt-douze mille (346 092 000) FCFA, en coût de mission d'imprégnation en Côte d'Ivoire, cent soixante-dix-sept millions (177 000 000) FCFA et de mission d'imprégnation en France, cent quatre-vingt-onze millions neuf cent huit mille (191 908 000) FCFA.

Le projet ne saurait voir le jour si le financement des activités n'est assuré de façon efficiente. Nous proposons dans la section suivante les modalités de financement.

### 3.3.3. Mode de financement

En raison du caractère stratégique et de son caractère sous régional, nous proposons que l'équipe du projet puisse solliciter l'appui financier des bailleurs de fonds bi et multilatéraux sous la forme de subventions et dons. Le tableau 15 ci-après détaille la répartition des subventions par institutions.

**Tableau 14 : Mode de financement**

Institutions	Montant (F CFA)
BANQUE MONDIALE	110 000 000
AFD	70 000 000
BAD	80 000 000
BEAC	50 000 000
COOPERATION CHINOISE	90 000 000
ETATS DE LA CEMAC	65 000 000
FMI	100 000 000
TICAD	80 000 000
UNION EUROPEENNE	70 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>715 000 000</b>

Source: Auteur

Le tableau ci-dessus fait état des différents financements issus du concours financier des partenaires au développement et bailleurs de fonds. Nous avons mis à contribution huit institutions financières et aussi l'ensemble des Etats de la CEMAC. La plus grande contribution doit venir de la Banque Mondiale, suivi du FMI. Les contributions des autres institutions sont estimées en fonction de leur poids financiers.

En définitif, dans ce chapitre, nous avons élaboré le plan d'action de notre projet et explicité le programme prévisionnel d'émission des titres des pays de la CEMAC sur un horizon de cinq ans. Le comité de pilotage va établir un programme de formation au Cameroun et des missions d'imprégnation en Côte d'Ivoire et en France pendant la première année de sa mise en œuvre. Le concours financier des partenaires au développement est incontournable pour le financement de cette première phase du projet. Notre engagement pour la réalisation de ce projet est d'autant plus affermi que le marché régional des valeurs du trésor vient

approfondir le marché des capitaux de la CEMAC, qui déjà, est un outil pour le recyclage de la surliquidité bancaire

CESAG - BIBLIOTHEQUE

## **Conclusion**

Les activités d'intermédiation bancaire en zone CEMAC ont connu de profonde mutation ces cinq dernières années du fait des différentes crises qui ont soufflé dans la zone. Aussi, la gestion axée sur la prudence a amené les banques à être plus frileuses en matière d'octroi de crédit. Si la prudence voudrait que les banques constituent suffisamment de réserves comme moyen de recours pour faire face aux éventuelles crises de liquidités, fort est de constater qu'en absence de ces crises, les banques se trouvent en face d'un volume de liquidité embarrassant qu'elles ne parviennent pas à placer.

La Banque Centrale, dans sa politique monétaire intervient par les reprises de liquidité et les réserves obligatoires pour ponctionner un volume important de surliquidité dans le but de contrôler le niveau général des prix. Avec le développement du marché de la dette publique et les projets structurants des Etats, une voie de sortie est offerte au système bancaire pour le recyclage de leur surliquidité.

Le développement du marché financier régional de la CEMAC est une opportunité le système bancaire et pour les Trésors publics. Toutefois, ce marché reste sous-exploité par manque d'expérience par les acteurs principaux. C'est ainsi que jusqu'à présent seulement trois pays font des émissions sur le marché des TCN. En outre, ces émissions sont encore mal ficelées et la forte capacité de financement du système bancaire est aussi mal diligentée.

Notre projet vient palier à ces insuffisances en mettant sur pied un programme de formation qui réponde aux besoins des acteurs de ce marché. Les ateliers de formations que nous allons organiser et les missions d'imprégnation à faire dans le cadre de ce projet, doivent contribuer à la formation et au recyclage des acteurs du marché financier régional afin de leur permettre de mieux exploiter les opportunités qu'offre le marché de la dette publique. Notre objectif c'est d'accompagner les acteurs à élaborer un programme quinquennal d'émission des titres dont les souscriptions permettront de recycler la surliquidité des banques. L'élaboration de son plan financier prévisionnel est une source de motivation qui reconforte notre ambition quant à sa mise en œuvre dès 2014.

Ainsi, le développement du marché financier régional de la zone CEMAC est un redoutable outil de recyclage de la surliquidité des banques de la zone CEMAC. C'est une aubaine pour ce projet dont sa mise en œuvre n'est plus qu'une question de temps.

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES

- 1) Joachim LEMA OKILI (2010), *BEAC : Rapport annuel 2010*, BEAC, 368 p
- 2) Marc-Olivier STRAUSS-KAHN (Décembre 2011), *Rapport annuel de la zone franc*, Banque de France, 269 p.
- 3) Secrétariat Général COBAC (Juin 2011), *Architecture de la tarification des services bancaires dans la zone CEMAC*, COBAC, 46 p
- 4) William POOLE. (1968 ), *Commercial bank reserve management in a stochastic model : implication for monetary policy*, the Journal of Finance, vol 23, 791 p

### ARTICLES

- 5) Harry Leinonen and Kimmo Soramaki (2003), *Simulating interbank payment and securities settlement mechanism with BOF-PSS2 Simulator, A simulation study*, Bank of Finland Research Discussion.
- 6) Magnus Sexegaard (May 2006), *Excess liquidity and Effectiveness of monetary policy: Evidence from Sub-Sahara Africa*, IMF working paper.
- 7) Severin Yves KAMGNIA et NDAMBENDIA (2008), *Excès de liquidité systémique et effectivité de la politique monétaire : cas des pays de la CEMAC*, BEAC, MPRA
- 8) Suomen Pankki (2006), *Money market volatility: A simulation study*, Bank of Finland Research Discussion.

### THESES

- 9) AFTIS Hamza (Novembre 2010), *Analyses des causes de la surliquidité bancaire en Algérie et des méthodes de sa gestion*, Doctorat, Université Mouloud Mammeri de TIZI-OUZOU Algérie.
- 10) BEGUY Olivier (Février 2012), *Trois Essais sur la surliquidité bancaire dans la CEMAC*, Doctorat, Université d'Auvergne France.

### WEBOGRAPHIE

- 11) [www.beac.int/statistiques](http://www.beac.int/statistiques)
- 12) [www.banque-france.fr/rubrique Europe et International/zone francs/Rapports annuels de la zone francs](http://www.banque-france.fr/rubrique_Europe_et_International/zone_francs/Rapports_annuels_de_la_zone_francs)
- 13) [www.ecerber.or](http://www.ecerber.or)



## ANNEXES

### LISTE DES BANQUES DE LA CEMAC CLASSEES PAR PAYS

#### Cameroun

1	Afriland First Bank
2	Amity Bank Cameroon S.A
3	Union Bank of Cameroon Plc
4	Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit
5	Commercial Bank of Cameroun
6	Crédit Foncier du Cameroun
7	Citibank N.A. Cameroun
8	Crédit Agricole du Cameroun (Crédit Lyonnais)
9	Ecobank Cameroun SA
10	Société Générale de Banques au Cameroun
11	Standard Chartered Bank Cameroun
12	National Financial Crédit BANK
13	United Bank For Africa
14	Banque Atlantique du Cameroun
15	BGFICAMEROUN Gabon

#### Congo (Brazzaville)

1	Société des postes et de l'épargne du Congo
2	BGFIBANK CONGO
3	Crédit Agricole Crédit du Congo
4	La Congolaise de Banque
5	Mutuelle Congolaise d'épargne et de crédit
6	Banque Commerciale Internationale
7	ECOBANK CONGO
8	BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT
9	UBA CONGO

#### Tchad

1	Banque Agricole et Commerciale (Ex BAS)
2	Banque Commerciale du Chari
3	Ecobank Tchad (ex. BIAT)
4	Banque Sahélo Saharienne pour l'investissement et le Commerce
5	Commercial Bank Tchad
6	Financial Bank Tchad
7	Société Générale Tchadienne de Banque
8	UNITED Bank for Africa Tchad

#### Centrafrique

1	Ecobank CF ( ex. BICA)
2	Banque Populaire Marocco – Centrafrique
3	Commercial Bank Centrafrique (C.B.CA)
4	Banq sahélienne pour le commerce

#### Gabon

1	Banque Gabonaise de Développement
2	BGFIBANK GABON
3	Banque Internationale pour le Commerce l'Industrie du GABON
4	Citibank Gabon
5	Financial Bank Gabon
6	UGB (Union Gabonaise des Banques)
7	Banque de l'Habitat du Gabon
8	ECO Bank Gabon
9	UBA GABON (United Bank of Africa)

#### Guinée Equatoriale

1	BGFI Guinée Équatoriale
2	CCEIBANK Guinée Équatoriale
3	Société Générale GQ
4	BANCO NATIONALE GUINEA ECUATORIAL

**Tableau 15 : Bilan simplifié système bancaire CEMAC**

<b>Situation simplifiée du système bancaire CEMAC (en milliards F CFA ; taux et coefficient en %)</b>							
<b>Actif</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Passif</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Trésorerie et divers	2 992,1	3 559,9	4 129,9	Trésorerie et divers	532,2	650,0	917,5
Crédits à l'Etat	119,4	267,9	331,4	Dépôts de l'Etat	634,6	649,2	735,8
Crédits à l'économie	2 730,2	3 176,5	4 061,6	Dépôts du secteur privé	4 443,5	5 514,1	6 642,1
Créances en souffrances nettes	84,2	97,6	72,2	Fonds propres	771,5	770,6	862,7
Valeurs immobilisées	456,0	482,0	563,1				
<b>Total</b>	<b>6 381,8</b>	<b>7 583,8</b>	<b>9 158,2</b>	<b>Total</b>	<b>6 381,8</b>	<b>7 583,8</b>	<b>9 158,2</b>
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	54,7	55,4	54,7	Taux de marge nette (résultat net/produit net global)	12,7	15,6	17,6
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	7,9	10,5	12,3				

Sources : **COBAC**

**Tableau 16 : position des Trésors nationaux vis-à-vis système monétaire**

<b>Position nette des trésors nationaux vis-à-vis du système monétaire(en millions de F CFA)</b>				
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>Créances des Trésors</b>				
Dépôts auprès de la BEAC	3 946 988	2 853 255	2 679 013	3 489 689
Dépôts auprès des banques	698 657	668 639	718 098	827 165
<b>Total Créances des Trésors</b>	<b>4 645 645</b>	<b>3 521 894</b>	<b>3 397 111</b>	<b>4 316 854</b>
<b>Engagements des Trésors</b>				
<b>Envers la BEAC</b>	<b>114 446</b>	<b>371 326</b>	<b>603 645</b>	<b>554 500</b>
-Avances en compte courant	39 285	295 156	525 501	475 194
-Crédits à moyen terme	0	0	0	0
-Créances consolidées	75 161	76 170	78 144	79 306
-Envers le FMI	78 419	148 386	150 983	152 732
<b>Envers les banques</b>	<b>274 382</b>	<b>283 957</b>	<b>448 074</b>	<b>561 924</b>
-Effets publics	166 614	125 712	148 780	197 692
-Crédits aux entités publiques	107 768	158 245	299 294	364 232
<b>Envers le CCP</b>	<b>4 944</b>	<b>4 944</b>	<b>4 944</b>	<b>4 944</b>
<b>Total Engagements des Trésors</b>	<b>472 191</b>	<b>808 613</b>	<b>1 207 646</b>	<b>1 274 100</b>
<b>Position nette</b>	<b>4 173 454</b>	<b>2 713 281</b>	<b>2 189 465</b>	<b>3 042 754</b>

Source : BEAC

Programme d'émission des BTA et OTA en zone UEMOA



PROGRAMMES D'EMISSION DE BONS ET OBLIGATIONS DU TRESOR AU TITRE DE L'ANNEE 2013 PAR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION

19 juillet 2013

EMETTEUR	Nature des titres	Valeur faciale	Date	Durée	Taux d'intérêt	Montant global (millions FCFA)	Janv. 2013	Fév. 2013	Mars 2013	Avril 2013	Mai 2013	Juin 2013	Juillet 2013	Août 2013	Sept. 2013	Oct. 2013	Nov. 2013	Déc. 2013	Echéance	Observations	
BENIN	Tresor Bons	1 000 000	28 janvier 2013	1 an	Multiple	20 000	20 000												27 janvier 2014	Emission réalisée le 28 janvier 2013 pour 20 000 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	8 mars 2013	1 an	Multiple	20 000			20 000										6 mars 2014	Emission réalisée le 7 mars 2013 pour 20 000 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	28 mars 2013	1 an	Multiple	15 000			15 000										27 mars 2014	Emission réalisée le 28 mars 2013 pour 30 000 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	3 mai 2013	1 an	Multiple	25 000													1er mai 2014	Emission réalisée le 02 mai 2013 pour 25 0 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	31 mai 2013	1 an	Multiple	25 000					25 000								29 mai 2014	Emission réalisée le 30 mai 2013 pour 25 0 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	28 juin 2013	1 an	Multiple	25 000						25 000							26 juin 2014	Emission réalisée le 27 juin 2013 pour 25 0 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	19 juillet 2013	1 an	Multiple	25 000							25 000						17 juillet 2014	Emission réalisée le 10 juillet 2013 pour 25 0 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	8 août 2013	1 an	Multiple	25 000								25 000					septembre 2014		
	Tresor Bons	1 000 000	4 septembre 2013	1 an	Multiple	30 000									30 000				octobre 2014		
	Tresor Bons	1 000 000	31 octobre 2013	1 an	Multiple	40 000										40 000					
BURKINA	Tresor Bons	1 000 000	15 février 2013	3 mois	Multiple	25 000		25 000											17 mai 2013	Emission réalisée le 14 février 2013 pour 25 0 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	17 mai 2013	3 mois	Multiple	20 000				20 000									15 août 2013	Emission réalisée le 16 mai 2013 pour 20 000 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	12 juillet 2013	3 mois	Multiple	25 000							25 000						10 octobre 2013	Emission réalisée le 11 juillet 2013 pour 25 000 milliards	
	Tresor Obligations	10 000	12 septembre 2013	7 ans	5,50%	20 000									20 000				12 décembre 2013		
	Tresor Obligations	10 000	10 novembre 2013	7 ans	5,50%	35 000											55 000		novembre 2020		
COTE D'IVOIRE	Tresor Bons	1 000 000	18 janvier 2013	1 an	Multiple	30 000	30 000												16 janvier 2014	Emission réalisée le 17 janvier 2013 pour 35 400 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	20 février 2013	2 ans	Multiple	20 000		20 000											17 février 2015	Emission réalisée le 19 février 2013 pour 26 5 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	19 avril 2013	1 an	Multiple	50 000			50 000										17 avril 2014	Emission réalisée le 10 avril 2013 pour 45 924 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	23 mai 2013	1 an	Multiple	50 000					50 000								21 mai 2014	Emission réalisée le 22 mai 2013 pour 11 134 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	10 juillet 2013	1 an	Multiple	50 000						50 000							août 2014		
	Tresor Obligations	10 000	29 mars 2013	7 ans	6,50%	70 000			70 000										29 mars 2020	Emission réalisée le 28 mars 2013 pour 80 404 milliards	
	Tresor Obligations	10 000	10 juillet 2013	5 ans	6,40%	70 000						70 000							10 juillet 2018	Emission réalisée le 9 juillet 2013 pour 42 749 milliards	
	Tresor Obligations	10 000	30 mai au 1er juil. 13	3 ans	5,00%	53 000						53 000							juillet 2016	Emission réalisée en juillet 2013 pour 120 291 milliards	
	Tresor Obligations	10 000	septembre 2013	-	-	70 000									70 000						
	Tresor Obligations	10 000	octobre 2013	-	-	80 000										80 000					
Tresor Obligations	10 000	novembre 2013	-	-	90 000											90 000					
Tresor Obligations	10 000	decembre 2013	-	-	90 000												90 000				
GUINEE-BISSAU	Tresor Bons	1 000 000	30 avril 2013	2 ans	Multiple	10 000						10 000							27 avr. 15	Emission réalisée le 29 avril 2013 pour 10 0 milliards	
MALI	Tresor Bons	1 000 000	19 février 2013	6 mois	Multiple	25 000		25 000											15 août 2013	Emission réalisée le 18 février 2013 pour 25 0 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	19 mars 2013	1 an	Multiple	37 250			37 250										17 mars 2013	Emission réalisée le 10 mars 2013 pour 37 250 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	07 juin 2013	6 mois	Multiple	20 000						20 000							05 décembre 2013	Emission réalisée le 6 juin 2013 pour 27 025 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	août 2013	3 mois	Multiple	23 000							23 000						mai 2014		
	Tresor Bons	1 000 000	septembre 2013	6 mois	Multiple	20 000								20 000					février 2014		
	Tresor Bons	1 000 000	octobre 2013	9 mois	Multiple	19 961										35 000			juillet 2014		
Tresor Bons	1 000 000	decembre 2013	6 mois	Multiple	25 000											25 000		juin 2014			
NIGER	Tresor Bons	1 000 000	6 février 2013	2 mois	Multiple	15 000		15 000											10 mai 2013	Emission réalisée le 6 février 2013 pour 15 710 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	15 mai 2013	3 mois	Multiple	35 000					35 000								12 novembre 2013	Emission réalisée le 14 mai 2013 pour 40 0 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	6 novembre 2013	6 mois	Multiple	30 000											30 000		mai 2014		
SENEGAL	Tresor Bons	1 000 000	25 janvier 2013	1 an	Multiple	30 000	30 000												23 janvier 2014	Emission réalisée le 23 janvier 2013 pour 31 075 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	8 février 2013	1 an	Multiple	20 000													05 février 2014	Emission réalisée le 7 février 2013 pour 21 700 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	22 février 2013	2 ans	Multiple	25 000													19 février 2015	Emission réalisée le 21 février 2013 pour 25 850 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	8 mars 2013	1 an	Multiple	19 000			19 000											09 mars 2014	Emission réalisée le 6 mars 2013 pour 20 980 milliards
	Tresor Bons	1 000 000	16 mai 2013	2 ans	Multiple	26 000					26 000								13 mai 2015	Emission réalisée le 13 mai 2013 pour 29 844 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	31 mai 2013	2 ans	Multiple	22 000						22 000							28 mai 2015	Emission réalisée le 30 mai 2013 pour 17 520 milliards	
	Tresor Obligations	10 000	22 mars 2013	3 ans	6,25%	29 000													22 mars 2018	Emission réalisée le 21 mars 2013 pour 34 042 milliards	
	Tresor Obligations	10 000	12 avril 2013	3 ans	6,00%	25 000			25 000										12 avril 2016	Emission réalisée le 11 avril 2013 pour 24 816 milliards	
	Tresor Obligations	10 000	14 juin au 15 juil. 2013	10 ans	5,50%	50 000							50 000						juillet 2023	Emission lancée	
	Tresor Obligations	10 000	juillet 2013	> 3 ans	-	25 000							25 000						juillet 2010		
	Tresor Obligations	10 000	22 août 2013	3 ans	-	24 000									24 000				août 2016		
	Tresor Obligations	10 000	19 septembre 2013	3 ans	-	25 000									25 000				septembre 2016		
	Tresor Obligations	10 000	24 octobre 2013	3 ans	-	24 000										24 000			octobre 2018		
Tresor Obligations	10 000	21 novembre 2013	3 ans	-	44 000												24 000	novembre 2016			
TOGO	Tresor Bons	1 000 000	1 février 2013	6 mois	Multiple	25 000	25 000												1 août 2013	Emission réalisée le 31 janvier 2013 pour 25 0 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	26 avril 2013	1 an	Multiple	25 000				25 000									26 avril 2014	Emission réalisée le 25 avril 2013 pour 25 0 milliards	
	Tresor Bons	1 000 000	24 juillet 2013	1 an	Multiple	25 000						25 000							22 juillet 2014	Emission lancée	
	Tresor Bons	1 000 000	18 octobre 2013	6 mois	Multiple	25 000										25 000			18 avril 2014		
	Tresor Obligations	10 000	18 décembre 2013	1 an	Multiple	15 000							15 000						15 décembre 2014		
TOTAL						1 846 211	80 000	155 000	155 250	110 000	296 000	95 000	170 000	157 000	165 000	204 000	199 000	140 000			

Source: BCEAO

## TABLE DES MATIERES

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	iii
<b>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	iiii
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	v
<b>INTRODUCTION</b> .....	7
<b>Chapitre 1 : POLITIQUE MONETAIRE ET FONCTIONNEMENT DU SYSTEME BANCAIRE CEMAC</b> .....	9
1.1. Le système bancaire de la zone CEMAC .....	9
1.1.1. Etats financiers .....	9
1.1.2. Tarification des crédits .....	9
1.1.3. Les autres services bancaires .....	10
1.1.4. Le marché interbancaire.....	10
1.2. Politique Monétaire de la zone CEMAC .....	10
1.2.1. La BEAC.....	10
1.2.1.1. Sa mission .....	10
1.2.1.2. Ses organes.....	11
1.2.2. Les instruments de la politique monétaire .....	12
1.2.2.1. Le refinancement des banques .....	12
1.2.2.2. Les taux d'intérêt .....	12
1.2.2.3. Les réserves obligatoires .....	13
1.3. Liquidité du système bancaire CEMAC.....	13
1.3.1. Etat des réserves libres du système bancaire CEMAC.....	14
1.3.2. Les origines de la surliquidité bancaire .....	14
1.3.3. Impact de la surliquidité bancaire.....	15
<b>Chapitre 2 : APPROFONDISSEMENT DU MARCHE FINANCIER DE LA ZONE CEMAC</b> .....	177
2.1. Présentation du marché financier de la CEMAC .....	177
2.1.1. Le marché financier régional de court terme.....	177
2.1.1.1. Le marché régional des TCN .....	177
2.1.1.2. Le marché interbancaire.....	188
2.1.2. Le marché financier régional de long terme .....	188
2.1.2.1. La BVMAC .....	199
2.1.2.2. La DSX.....	199
2.2. Emissions des titres sur le marché financier de la CEMAC.....	199
2.2.1. Les Titres de Créances Négociables (TCN).....	20
2.2.1.1. Premier cas : Emission des Bons de Trésors Assimilables (BTA) .....	20
2.2.1.2. Deuxième cas : Emission des Obligations de Trésors Assimilables (OTA) .....	21
2.2.2. Les emprunts obligataires .....	22

2.2.2.1.	-Sur le marché primaire.....	23
2.2.2.2.	-Sur le marché secondaire.....	23
2.2.3.	Emissions des actions.....	23
2.3.	Renforcement des échanges des titres sur le marché financier de la CEMAC.....	24
2.3.1.	Renforcement des échanges sur le marché interbancaire.....	24
2.3.1.1.	Le renforcement des infrastructures existantes.....	24
2.3.1.2.	Le renforcement de la compétitivité interbancaire.....	24
2.3.1.3.	Le rabaissement du coefficient des réserves obligatoires.....	24
2.3.2.	Renforcement des échanges sur le marché boursier.....	24
2.3.3.	Renforcement des échanges sur le marché des TCN.....	25
Chapitre 3 :	ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU MARCHE FINANCIER REGIONAL DE LA CEMAC..	26
3.1.	Elaboration du programme quinquennal d'émissions.....	26
3.1.1.	Caractéristiques des émissions.....	26
3.1.2.	Calendrier prévisionnel des émissions des titres par pays pour 2014.....	27
3.1.3.	Elaboration du plan quinquennal d'émission de Bons et Obligation de Trésors.....	28
3.2.	Les actions de l'accompagnement.....	28
3.2.1.	Les ressources humaines.....	28
3.2.1.1.	Le comité de pilotage.....	28
3.2.1.2.	L'équipe des formateurs.....	28
3.2.2.	La sensibilisation.....	30
3.2.3.	La formation.....	30
3.2.3.1.	Les ateliers de formation.....	30
3.2.3.2.	Le choix des participants.....	31
3.2.3.3.	Contenu de la formation.....	32
3.2.4.	Les missions d'imprégnation.....	32
3.3.	Coût et financement du projet.....	32
3.3.1.	Le coût de la formation.....	33
3.3.2.	Le coût de la mission d'imprégnation.....	34
3.3.2.1.	Mission d'imprégnation en Côte d'Ivoire.....	34
3.3.2.2.	Mission d'imprégnation en France.....	35
3.3.3.	Mode de financement.....	36
<b>Conclusion</b>	.....	<b>38</b>
<b>BILIOGRAPHIE</b>	.....	<b>39</b>
<b>ANNEXES</b>	.....	<b>40</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b>	.....	<b>44</b>